

Je voudrais présenter un point de vue différent, bien qu'absolument pas contradictoire, car je pense que les opinions qui ont été exprimées sont parfaitement valables. Aucun d'entre nous qui a voyagé dans d'autres provinces ne pourra nier la beauté de notre pays d'un océan à l'autre et jusqu'à l'océan Arctique. Je pense que nous applaudissons tous aux efforts que le ministre a consacrés aux parcs nationaux de notre pays, et je pense que tout le monde ici est d'accord et que nous l'appuyons avec enthousiasme. Plus de progrès ont été réalisés sous son ministère que dans toute notre histoire. Nous pouvons l'en remercier et le féliciter pour sa prévoyance au nom des générations à venir.

Je représente une région urbaine ou, du moins, la périphérie d'une région urbaine où on a besoin d'espace pour la récréation, pas nécessairement pour le tourisme. Je pense que le tourisme joue un rôle important, mais que nous devrions surtout penser aux loisirs dont nous pourrions profiter de plus en plus. Tout le monde veut des loisirs et de l'espace pour se détendre, et aujourd'hui il est facile d'acheter un lot de terrain au bord de l'eau sans dépenser trop d'argent. Comme nous sommes une société mobile, nous pouvons aller dans toutes les régions du pays, mais les gens de la ville apprécient la campagne d'une façon différente et, d'une certaine façon, ils en ont encore plus besoin que ceux qui sont élevés dans les régions rurales. Ils sont confinés dans ces villes et si nous croyons aux prévisions qui ont été faites, d'ici la fin du siècle, 70 p. 100 à 90 p. 100 de la population du Canada résideront dans les régions urbaines. Je ne pense pas que cette tendance soit nécessairement bonne, mais elle est inévitable. Si cela se produit effectivement, nous aurons encore bien plus besoin d'espace de récréation à l'extérieur des villes.

Dans la province de l'Ontario, nous avons un éventail de parcs provinciaux qui sont des plus efficaces mais qui ne peuvent répondre à ce que l'on exige d'eux. Chaque fois que j'ai des vacances en été, je les passe là haut dans la baie Georgienne où il y a un parc provincial important, le parc Kilbare, qui est énorme mais qui est habituellement plein de monde vers 4 ou 5 heures le vendredi après-midi et comble pour le week-end. Les Canadiens qui ne sont pas nés dans notre pays, qui sont nouvellement arrivés au Canada, constituent un pourcentage élevé de ceux qui profitent de ces parcs. Ils aiment notre vie en plein air et la possibilité qu'ils ont d'en profiter.

Pourtant, les citoyens augmenteront en nombre et il leur faudra plus d'occasions de passer agréablement leurs moments de loisir. Il leur sera moins possible d'acheter leur propre terrain, si même cela est souhaitable, et ils auront plus l'occasion de se déplacer vers différentes parties du pays. C'est donc pour cela que je fais un accueil favorable à l'expansion des parcs nationaux, non pas pour les touristes des autres pays, mais pour les moments de loisir des générations présentes et futures de Canadiens.

Cependant, lorsque des gens des collectivités urbaines n'ont ni la possibilité ni les moyens d'aller très loin pour échapper aux pressions de nos centres urbains principaux, il est nécessaire, je pense, de créer de plus en plus de grands parcs urbains ou de zones de loisirs, c'est pourquoi j'accueille favorablement le fait que l'on réserve et préserve une grande partie du rivage de Toronto pour les loisirs. C'est un genre de parc et c'est, je pense, l'une des choses les plus précieuses qu'ait faites un gouvernement fédéral, une nouvelle initiative que l'on a prise et à laquelle les gouvernements ou ministres précédents n'avaient pas pensé.

Loi sur les parcs nationaux

Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Basford) est ici, ce soir, et je le félicite de son initiative à cet égard. Cependant, il nous faudra également des terrains récréatifs à la périphérie de nos villes ou à distance raisonnable, et je pense que nous avons là des possibilités uniques. Pourtant, cela relève des gouvernements provinciaux. C'est, à mon avis, un domaine de collaboration que nous ne devons pas oublier. On a l'appui de tout le monde lorsqu'on s'assure qu'il y a suffisamment de terres.

Aujourd'hui, les gens admettent la nécessité d'avoir de ces installations. En fait, une partie de ma circonscription a été expropriée pour le nouveau projet d'aéroport; j'ai parlé avec les gens de l'utilisation des terres—et certaines personnes sont très bouleversées, comme vous le savez—et de la nécessité de créer des parcs; ils disent: si nous étions expropriés pour créer un parc, nous pourrions le comprendre et l'admettre, mais nous nous opposons aux pressions exercées sur nous par la société technique.

Il existe de nombreux secteurs dans lesquels on peut prendre des initiatives, des secteurs soumis à la surveillance du gouvernement où l'on fait des travaux très importants pour retenir l'érosion des rivages par exemple, pour nettoyer les ravins qui non seulement doivent être nettoyés et réservés pour une autre utilisation par les municipalités, avec les provinces et au besoin avec le gouvernement fédéral mais qui doivent aussi être conservés et préservés comme parcs dans ces régions urbaines.

● (2150)

Le parc national de la Gatineau, à l'entrée d'Ottawa-Hull est un des exemples classiques de l'importance des parcs nationaux urbains. Ceux d'entre nous qui y consacrent beaucoup de temps connaissent un peu ce parc. Une fin de semaine, nous nous sommes rendus dans ce parc avec nos familles ou nous y sommes allés en hiver pour skier. Il est formidable d'avoir à notre portée un aussi beau parc que celui de la Gatineau.

Pour parler d'aéroports, pensons à Mirabel où une étendue d'environ 80,000 acres est en jeu. Je devine qu'environ 5,000 acres suffiraient pour les installations proprement dites et peut-être 15,000 acres supplémentaires pour la zone de bruit. Ces terres deviennent ou sont déjà nationalisées. Une fois de plus, en essayant de préserver les terres en raison de la zone de bruit à proximité d'un aéroport, nous avons l'occasion d'y aménager un parc urbain pour le grand Montréal.

Dans cette optique, il pourrait ne pas être nécessaire de déplacer les gens qui y vivent. Leur déplacement n'aurait rien d'urgent. Il serait peut-être urgent d'entreprendre le projet, mais, après nous être engagés en ce sens, nous pourrions leur dire qu'ils peuvent continuer à y vivre pour une génération, ou même que leurs enfants pourraient y rester pendant une autre génération mais que, d'ici là, tout ce terrain devrait pouvoir servir de nouveau au public, surtout ceux qui sont prisonniers de la ville.

Et, si l'aéroport de Pickering prenait vraiment forme, il serait encore question d'environ 17,000 à 18,000 acres, dont seulement 5,000 ou 6,000 serviraient aux installations de l'aéroport. De plus, bien sûr, si on n'y construit pas un grand aéroport mais tout simplement un aéroport ADAC, il n'y aurait alors que 1,000 acres qui serviraient aux installations. Il resterait 16,000 ou 17,000 acres tout près de Toronto où l'on pourrait aménager des parcs, des promenades, des sentiers, un centre de ski en hiver, où on pourrait nettoyer les cours d'eau, créer des barrages et des petits lacs, en somme, de magnifiques installations pour une grande ville qui en a désespérément besoin.